



Qu'est-ce que SodaStream?

SodaStream International est un chef de file dans le développement, la production et le marketing de produits de gazéification destinés à l'usage des particuliers. Ses principaux produits sont les distributeurs de boissons, les sirops aromatisés, les bouteilles de dioxyde de carbone et les contenants. Les produits de SodaStream sont employés par 6 millions de foyers dans 45 pays¹. Sa principale usine de production est située dans le parc industriel de Mishor Edomim, à dix minutes de Jérusalem, dans les Territoires palestiniens occupés^{2,3}. En mars 2013, les détaillants vendant les produits SodaStream au Canada comprennent, entre autres, La Baie, Linen Chest, Canadian Tire, Wal-Mart, Sears, London Drugs et Amazon.ca.

Comment la production et la vente des produits SodaStream encouragent-elles l'occupation israélienne des Territoires palestiniens?

La principale usine de production de SodaStream étant située près de Ma'ale Adumim, une colonie israélienne illégale, celle-ci contribue à l'essor économique d'Israël et à l'occupation continue d'une partie des Territoires palestiniens. À la fin de 2012, les revenus de SodaStream étaient de 436 millions de dollars américains⁴. Incidemment, SodaStream appuie l'occupation des Territoires palestiniens par Israël en assurant la subsistance des colons israéliens⁵.

Ma'ale Adumim, la colonie rattachée au parc industriel de Mishor Edomim, se veut l'une des plus grandes colonies israéliennes en Cisjordanie, avec une population de 39 000 habitants. Pour la seule année de 2012, 6 676 unités résidentielles se sont vues octroyées un permis de construction par le gouvernement israélien⁶. Les taxes municipales payées par SodaStream contribuent au développement de la colonie de Ma'ale Adumim⁷. En effet, les montants réclamés par la colonie auprès des entreprises de son parc industriel servent actuellement à la construction d'autoroutes et au financement de l'éducation pour la population israélienne.

L'expansion de Ma'ale Adumim est non seulement bien réelle à l'heure actuelle, mais elle représente une pomme de discorde considérable dans toute négociation entre les Palestiniens et les Israéliens. Comme la colonie est située à forte proximité de Jérusalem-Est, son expansion vers l'est et dans la zone E-1, entre la colonie et Jérusalem-Est, aurait pour effet de couper la partie Nord de la Cisjordanie de la

partie Sud. Une telle situation minerait une solution à deux États en morcelant davantage la Cisjordanie et supprimant toute contiguïté du territoire. Par ailleurs, une telle expansion aurait pour effet de limiter la liberté de mouvement des Palestiniens entre Jérusalem-Est et le reste de la Cisjordanie. La construction d'une route destinée aux Palestiniens contournant la colonie juive paraît peu probable au regard des coûts importants encourus⁸.

Pourquoi boycotter SodaStream?

1. La production de SodaStream appuie l'occupation et la colonisation illégale du territoire palestinien

La production de SodaStream à Mishor Edomim contribue à l'essor économique et au développement de la colonie israélienne qui lui est attenante, celle de Ma'ale Adumim (voir la section précédente). La compagnie paie des impôts au gouvernement israélien – par opposition à l'Autorité palestinienne – et les bénéficiaires profitent à l'économie israélienne plutôt que palestinienne. Le choix de l'emplacement géographique n'est pas fortuit. En s'installant dans les Territoires palestiniens occupés, SodaStream bénéficie d'un coût d'occupation modique, de baisses d'impôt, de lois environnementales et de normes du travail moins sévères qu'en Israël⁹.

2. SodaStream exploite ses employés palestiniens

En embauchant des Palestiniens de la Cisjordanie, y compris de Jérusalem-Est, SodaStream tire profit d'une main d'œuvre à faible coût. Si, en théorie, les normes du travail israéliennes s'appliquent également aux employés palestiniens, celles-ci sont cependant mises en pratique que partiellement. Au regard de la situation économique difficile dans les Territoires palestiniens occupés, nombreux sont les Palestiniens n'ayant d'autre choix que de travailler au sein des colonies afin de subvenir aux besoins de leur famille. Or, de cette manière, les travailleurs palestiniens contribuent à la création de richesse au sein des colonies israéliennes plutôt qu'au sein de l'économie palestinienne¹⁰.

En outre, les Palestiniens au travail dans les colonies ont peu l'occasion d'exercer leurs droits. Afin de travailler au sein d'une colonie, tout Palestinien se doit d'obtenir une attestation de sécurité qui retrace son dossier auprès des autorités israéliennes. Tout désaccord avec l'employeur, actuel ou passé, est noté au dossier et peut rendre difficile l'obtention des attestations de sécurité requises pour travailler ailleurs au sein des colonies. Conséquemment, les

Palestiniens hésitent souvent à revendiquer le respect de leurs droits en milieu de travail¹¹.

En outre, tel que documenté par l'organisation non gouvernementale Kav LaOved entre 2008 et 2010, les employés palestiniens sont soumis à des conditions de travail difficiles et se voit constamment menacés de licenciement¹².

3. La compagnie SodaStream trompe les consommateurs

SodaStream a recours à l'adresse de ses bureaux en Israël sur ses emballages plutôt qu'à celle de ses usines localisées dans les Territoires palestiniens occupés afin de déterminer la provenance de ses produits. En affirmant que les marchandises produites dans le parc industriel de Mishor Edomin sont d'origine israélienne, la compagnie SodaStream trompe les consommateurs sur le véritable lieu d'origine des produits et empêchent ceux-ci de faire un choix de consommation éclairé.

Le fait d'étiqueter les produits comme étant fabriqués en Israël permet également à ceux-ci de bénéficier des tarifs préférentiels en vigueur selon de nombreux accords de libre-échange entre Israël et certains États, dont le Canada. En 2010, une décision rendue par la Cour de justice de l'Union européenne jugea que SodaStream ne pouvait pas se prévaloir de la qualification « Made in Israel » pour certains de ses produits puisque ces derniers étaient fabriqués au sein de colonies juives en Cisjordanie. Depuis, les produits SodaStream issus de l'usine de Mishor Edomin ne sont pas exempts des droits de douane européens¹³.

À quel moment le boycottage de Sodastream devrait-il prendre fin?

Le boycottage des produits SodaStream devrait prendre fin lorsque la compagnie cessera ses activités dans les Territoires palestiniens occupés et lorsqu'Israël mettra un terme à l'occupation des terres palestiniennes.

Mis à part le boycottage, comment puis-je faire pression sur Sodastream?

La campagne de boycottage de CJP MO encourage les particuliers et les organisations à faire pression auprès du gouvernement israélien afin qu'il mette un terme à l'occupation des Territoires palestiniens. Les citoyens intéressés peuvent visiter le site Internet de CJP MO au www.cjpmo.org afin d'y trouver des outils supplémentaires pour encourager SodaStream à cesser ses activités en Cisjordanie et à soutenir le retrait d'Israël des Territoires palestiniens.

- CJP MO vous encourage à consulter son appel à l'action relativement au boycottage de SodaStream au www.cjpmo.org/consumerboycott.htm et à envoyer vos plaintes et vos questions à la direction

des entreprises de chaque province et territoire qui distribuent les produits SodaStream.

- Un choix de lettres types est disponible dans le centre de boycottage de CJP MO au www.cjpmo.org/consumerboycott.htm.

¹ Site Internet de SodaStream : <http://www.sodastream.com/> .

² Who Profits. « SodaStream : A Case Study for Corporate Activity in Illegal Israeli Settlements ». Janvier 2011.

³ Sadeh, Shuki. « SodaStream setting up plant within Green Line ». *Haaretz*. 3 mars 2011.

⁴ Site Internet de SodaStream : <http://www.sodastream.com/> .

⁵ « La Puissance occupante ne pourra procéder à la déportation ou au transfert d'une partie de sa propre population civile dans le territoire occupé par elle. » *Quatrième Convention de Genève*, 1949, article 49.

⁶ Levinson, Chaim. « Approval for settlement plans jumped 300% in 2012, says Peace Now ». *Haaretz*. 16 janvier 2013.

⁷ Who Profits. « SodaStream : A Case Study for Corporate Activity in Illegal Israeli Settlements ». Janvier 2011.

⁸ « Ma'ale Adumim ». *Peace Now*. En ligne. Page consultée le 28 mars 2013.

⁹ Who Profits. « SodaStream : A Case Study for Corporate Activity in Illegal Israeli Settlements ». Janvier 2011.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ *Ibid.*

¹² Kav LaOved, « Employees at Soda Club Fired Without Wages ». 27 avril 2010.

¹³ « EU Court: West Bank, Gaza not Israeli ». UPI. 26 février 2010.